

Tour de la Bourse
Bureau 3700, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9



514 397 7400 Téléphone
514 397 7600 Télécopieur
1 800 361 6266 Sans frais

Me André Turmel
Direct (514) 397 5141
aturmel@fasken.com

Le 7 octobre 2010
No de dossier : 10887/118243.00005

PAR COURRIEL

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 2A2

**Objet : Demande de modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1er janvier 2009
R-3669-2008-Phase 2**

Chère consœur,

La présente vise à donner suite à la vôtre du 1^{er} octobre 2010 concernant la préparation du calendrier de l'audience à venir dans le dossier mentionné en titre.

Les informations demandées par la Régie de l'énergie sont présentées ci-dessous :

Le temps requis pour l'adoption de la preuve écrite et la présentation des points importants de la preuve de Newfoundland and Labrador Hydro (« NLH »)

1 heure

La liste des témoins de NLH

Monsieur Gilbert J. Bennett – vice-président, Lower Churchill Project et représentant de l'intervenante NLH

Docteur Robert Sinclair – témoin expert de NLH

Le temps prévu par NLH pour contre-interroger les témoins du Transporteur et/ou ceux des intervenants

Contre-interrogatoire des témoins du Transporteur :

2 heures (pour l'ensemble des panels)

DM_MTL/118243-00005/2395237.1

Contre-interrogatoire des intervenants :

30 minutes, le cas échéant (pour l'ensemble des intervenants)

Le temps prévu pour l'argumentation ainsi que le mode de présentation souhaité

1 heure 30 minutes – plaidoirie orale

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN s.r.l.

(s) André Turmel

André Turmel

AT/nb

c.c : Mes Jean Morel, Marie-Christine Hivon et Éric Dunberry, procureurs d'Hydro-Québec et à tous les intervenants